

REUNION du 24 octobre 2013

Convocation : le 18 octobre 2013, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 24 octobre 2013 à 20 heures

Ordre du Jour :

- Recensement de la population
- Personnel communal
- Village de l'Espérance
- Décompte définitif SYANE « route de chez Morez »
- Cérémonie du 11 novembre
- Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi vingt-quatre octobre deux mille treize, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Gilles Sauthier, Jacques Scheuner, Patricia Fighiera, J.Denis Venant, Madeleine Dubois, Philippe Donche, J.Philippe Thevenod, Patrick Salliet, Jean-Claude Condevaux, Christian Métral, Laurence Frapsaure
Excusés : Rachel Bel, André Klein, Matthieu Viguier

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

LE CONSEIL MUNICIPAL,

▪ Recensement de la population :

Pour les besoins du recensement de la population, un agent coordinateur doit être nommé. Madame Carole VENANT, agent communal, secrétaire de mairie de Burdignin a été désignée.

Deux agents recenseurs ont été également désignés : Madame Katia DUPRAZ et Madame Catherine NAMBRIDE.

▪ Personnel communal :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une augmentation du temps de travail sur le poste d'adjoint administratif est nécessaire à compter du 01 mars 2014. Le poste passera donc à 35 heures, au 1^{er} mars 2014, une mise à disposition de l'agent sera envisagée pour assurer le secrétariat du Syndicat des Ecoles.

L'adjoint administratif qui effectuera le travail de secrétaire de Mairie bénéficiera, à ce titre, des indemnités relatives à cette fonction à compter du 1^{er} janvier 2014 au prorata des heures effectuées.

▪ Village de l'Espérance :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une offre de la part de la SEMCODA a été faite concernant le devenir de la propriété « L'Espérance ».

Il attend d'autres propositions avant de prendre une décision définitive.

▪ Décompte définitif SYANE :

Monsieur Le Maire présente le décompte définitif des travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de réseaux de télécommunications chez Morez.

▪ Questions diverses :

Le conseil municipal vote une subvention de 80 euros pour l'école maternelle.

Des travaux de réfection ont été exécutés dans le bâtiment de « la fruitière », l'appartement du rez-de- chaussée ainsi que les salles au sous-sol ont été entièrement rénovés.

Le Conseil Municipal décide d'aménager les salles du sous-sol en un espace ludique et d'y installer un billard et un baby-foot afin que les habitants de Burdignin puissent en profiter.

L'accès aux salles sera réglementé et deux personnes seront nommées pour la surveillance des lieux.